



Direction de la Proximité et de la Citoyenneté
Service Concertation et Conseils de Quartier

CONSEIL DU QUARTIER DE SAINTE PEZENNE

ASSEMBLEE GENERALE 25 septembre 2003

Présents :

Co-Présidents : Valérie UZANU, co-Présidente élue

Elus municipaux : Paul SAMOYAU, Franck GIRAUD

Membres titulaires : Patrick BAUDIN, Jean-Jacques BOTTON-VINET, Pierre CAILLETON, Bertrand DELIGNON, Marc-Valéry GARDE, Jean-Claude GAUTIER, Jean-Pierre GERVAIS, Frédéric GIRAUD, Robert GOUTEFANGEA, Bernard GUIDAT, Jacques LARGEAU, Chantal LEBRET, Patrice LEBRET, Sylvie MOREAU, Jean-Pierre POUSSADE, Yves REY, Pascal TEXIER, Maurice VINCK.

Agents municipaux : Lydia ZANETTE, responsable adjointe du service conseils de quartier, Bruno BROSSARD, assistant conseils de quartier, Nathalie SENE, responsable MCSP de Sainte Pezenne.

Excusé(s) : Nanou BIMES, Rodolphe CHALLET, Gérard ZABATTA, Léonide FRADET, Pierre GUERIT, Christine LESTABLE, Jean-Marie MACAIRE, Claude POUPIN,

Absents : Christian CHIRAUX, Florence GOUPIL, Xavier JACQUEMIN.

Monsieur GUERIT et Madame LESTABLE donnent pouvoir à Monsieur GOUTEFANGEA.

Objet : Assemblée Générale.

Valérie Uzanu accueille et remercie les personnes présentes du conseil et du public

Elle rappelle l'ordre du jour :

- *présentation générale (Valérie UZANU présentera le rapport d'activité),
- *rapport d'activité des commissions (le tableau de bord qui avait été envoyé à tous a évolué et est un peu modifié),
- *élection du co-président habitant et des membres du bureau,
- *bilan financier,
- *perspectives pour 2004,
- *divers.

Valérie Uzanu présente le conseil et ses travaux.

Elle rappelle la vocation des conseils de quartier à savoir deux axes.

Le premier : «permettre aux habitants de donner leur avis sur des sujets qui touchent à la vie quotidienne dans leur quartier en matière de voirie, circulation, bâtiments communaux et CAN, ordures ménagères, transports, vie sociale et culturelle, tranquillité publique...».

Le deuxième, tout aussi important, c'est de donner un avis sur tout projet intéressant le quartier, la ville et même l'agglomération. Ce rôle est plus ambitieux que le simple recueil des doléances et le conseil de quartier semble devenir uniquement cela.

Elle rappelle l'historique du conseil avec la présidence, au départ, de Monsieur Samoyau. Sept réunions du conseil ont eu lieu avec une moyenne de 18 à 20 présents et ce soir les membres sont nombreux, ce qui est positif. Au départ 33 membres. Trois d'entre eux ne se sont jamais manifestés sans avoir transmis leur démission. C'est au bureau de décider sur cette question. Et on déplore trois démissions. Ces trois démissions concernaient des membres du bureau. Le bureau se réunit avant et après chaque conseil. Valérie Uzanu ne souhaite pas commenter cet état de fait et laisse le soin à ses collègues, s'ils le désirent, de se prononcer là-dessus. Elle en profite pour les remercier de leur implication car sans eux, le conseil ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.

Elle rappelle que le conseil est composé de représentants d'associations, de personnes individuelles volontaires, et d'autres tirées aux sort donc c'est un panel représentatif du quartier. Elle remercie Madame Moreau d'être là. Madame Moreau a été désignée par le CAP pour remplacer M. Evrard. Pour des raisons liées à la Charte, son intégration totale ne pourra se faire qu'après délibération du Conseil municipal. Valérie Uzanu lui souhaite la bienvenue.

Valérie Uzanu présente les différentes commissions, au nombre de quatre :

- *circulation – sécurité
- *entretien – aires de jeux – espaces verts
- *bâtiments – équipements
- *déchetterie – nuisances olfactives

Les premiers conseils ont fait l'objet des rapports de ces commissions et les trois derniers de thèmes particuliers :

Celui de janvier : M. Delepine a présenté le projet déchetterie du Vallon d'Arty,
Celui de mars a permis d'échanger sur la programmation des travaux sur Sainte Pezenne pour 2003 avec M. Guicharnaud,

Celui de juin a donné lieu à une visite du site de Chantemerle avec présentation du projet à ceux qui étaient présents ce jour là.

Deux points que Valérie Uzanu souhaite noter :

La commission urbanisme a été évoquée en juin et n'a pas été mise en place, il faudrait le faire car, sur la fin de l'année 2003 et au cours de l'année 2004, la concertation sur la mise en place du Plan Local d'Urbanisation va être menée et si nous ne nous organisons pas, le conseil risque de manquer cette démarche très importante pour les quartiers et l'ensemble de la ville.

De plus, des commissions inter quartiers ont été créées : transports en commun et pistes cyclables. Le conseil de Ste Pezenne n'ait pas représenté. Il faudrait faire un effort car l'absence de Ste Pezenne a été déplorée.

Objet : Présentation de chaque commission

Rapport de la commission circulation sécurité : M. POUSSADE.

Cette commission a été créée conformément à l'art 3 du règlement intérieur.

Elle avait été confiée à Mrs Margerin et Fazilleau. Suite à leur démission, elle a été confiée à M. Poussade le 18 mars 2003. Sa composition aujourd'hui : Jacques Largeau, Patrice Lebret, Bernard Guidat, Léonide Fradet, Bertrand Delignon, Yves Rey et Patrick Baudin

Les activités de la commission :

Réunion spécifique le 7 mai avec le responsable du service voirie pour faire le point sur différents dossiers en cours. Les membres se sont réunis trois fois avec peu de participants. Le résultat de ces réunions a été l'établissement de 25 fiches soit à l'initiative du conseil, soit à celle de la commission, soit suite à des demandes d'habitants du quartier.

Certaines n'ont aucune réponse, d'autres ont des réponses surprenantes. Nous avons adressé un courrier par l'intermédiaire des co-présidents, le 24 juin à M. Bonnin. Il était demandé, la mise en place de ralentisseurs, de comptages de véhicules, la création d'un parking en lieu et place du terrain de sport et enfin les études en cours sur le plan de circulation dans le quartier.

A ce compte rendu d'activités, M. Poussade ajoute les remarques suivantes :

Ralentisseurs : la demande de ralentisseurs était accompagnée d'un catalogue présentant des ralentisseurs..., le CQ avait voté 8000 € affectés à l'achat de ce matériel. C'était un exemple de ce qui était possible. La réponse donnée : « nous n'achèterons pas ce matériel car il n'est ni normalisé ni homologué pour être mis sur la voie publique ». Cette réponse n'est pas du tout satisfaisante car la prise en compte de la demande n'a pas été faite. Il suffisait de voir quel matériel était possible. Cette manière de faire n'est pas acceptable.

Concernant le contournement nord., il est à l'état d'étude à la CAN. La mise en œuvre de cet ouvrage ne pourra être envisagée qu'en 2006 pour une réalisation en 2010/2011. Même en étant optimiste c'est un projet à moyen et long terme. C'est pourtant une nécessité pour l'amélioration de la circulation dans notre ville.

Monsieur Poussade a le sentiment que les services techniques n'ont pas été préparés à la venue des conseils de quartier et qu'il faut remédier rapidement à cet état de fait si on veut pérenniser le travail des conseils qui ne doivent pas devenir une sorte de « fusible » entre le Conseil Municipal et les Niortais. Ce serait la mort d'une idée qui lui a paru, à l'origine, être une formidable idée.

Commentaires généraux suite à cette présentation :

- *Impression que les services ne prennent pas en compte les demandes transmises par les commissions
- *la municipalité fait preuve de bonne volonté, ce sont les services qui ne suivent pas
- *les services doivent tenir compte des demandes des commissions et doivent donner des réponses accompagnées d'explications
- *on a l'impression d'être écouté mais après cela n'avance pas, les services doivent s'adapter.
- *pas d'anticipation et d'organisation face à l'arrivée des conseils
- *les délais de réponse sont trop longs
- *l'article 2 de la charte concernant l'information n'est pas respecté.

Deux choses sont à améliorer :

- la communication entre les conseils et les services
- l'information aux habitants qui doit venir de la Municipalité

Valérie Uzanu : il faut effectivement améliorer les contacts avec les services. L'arrivée d'un nouveau technicien va certainement améliorer ces contacts. Son rôle sera de faire l'interface entre les conseils, les commissions et les services techniques. Malgré tout, il faut quand même reconnaître une amélioration dans les réponses des services. Ce que disent les conseils est, aujourd'hui, mieux pris en compte. Que ce soit à propos des ralentisseurs ou sur l'aménagement de la rue du Moulin d'Ane, par exemple, F. Bonnin est tout à fait disposé à travailler avec la commission ainsi que sur les différents projets.

Rapport de la commission bâtiment – équipement. - Monsieur GERVAIS

« Installée depuis un an au sein du conseil de quartier et travaillant sur des dossiers divers, nous mesurons les difficultés rencontrés et les points de satisfaction.

Nous avons voulu cerner le patrimoine qui est du ressort du conseil pour la ville et la CAN ainsi que les associations utilisatrices de ces lieux.

Le fait de prendre un dossier au début comme J. Prévert est un avantage indéniable entre le conseil de quartier, les services municipaux et les utilisateurs et permet d'avancer concrètement. Ce qui n'est pas le cas pour la salle des fêtes où nous sommes dans le flou quant à la programmation du calendrier des travaux. Nous pensons qu'il est inutile d'avancer une date des travaux qui sera largement dépassée. Aujourd'hui nous pouvons dire que la salle des fêtes sera fermée le 31 décembre et qu'à cette date là aucune association ne pourra l'utiliser. Nous espérons que les travaux commenceront en janvier pour 10 mois. L'architecte a présenté un plan de transformation ambitieux et fonctionnel. Cette salle terminée représentera un lieu polyvalent où chacun pourra s'exprimer en fonction de ses activités. La volonté de la municipalité de répondre au besoin des associations a été évidente sur cette démarche. Aussi tout n'est pas négatif.

Il a été demandé par fiche de proximité que l'église soit reconnue comme monument historique et entretenue comme tel. Il faut saluer la diligence des services techniques auprès de la DRAC car c'est fait ; elle sera éclairée et mise en valeur pour les fêtes de Noël.

Il a également été demandé des informations sur l'utilisation d'un local commercial rue Centrale. La réponse est portée sur le tableau de bord. Nous suivrons ce dossier au cours de cette année.

Concernant Jacques Prévert, la transformation de cet espace en un lieu polyvalent et modulable pour la vie des associations pexinoises est en cours.

Les responsables d'associations ont été associés et les responsables techniques de la Mairie et l'architecte ont largement joué le jeu du dialogue. Sur le budget et sur les surfaces utilisables nous avons travaillé ensemble et chacun pourra profiter de l'espace dans les meilleures conditions sans pénaliser les associations les plus petites. Le projet suit son cours et la motivation des uns et des autres est intacte.

Monsieur Gervais remercie tous ceux qui ont participé à ces travaux, les membres de la commission, les présidents(es) d'associations et Nathalie Sené.

Monsieur Gervais espère que l'année qui vient va permettre l'instauration d'une certaine sérénité au sein des débats et que le jeu de la loyauté entre les uns et les autres ne sera pas un vain mot. ».

Valérie Uzanu :

Concernant la salle des fêtes on a davantage de précisions mais les lots relatifs aux travaux de démolition n'ont pas encore été fructueux lors des appels d'offre. Cet équipement est transféré à la CAN mais la programmation des travaux se fait en liaison avec les services de la Ville.

Concernant Jacques Prévert, l'avant projet détaillé sera approuvé au Conseil municipal de novembre ainsi que la rénovation de l'église.

La fontaine des Amourettes : elle est reconnue par la DRAC. Elle pourrait être rénovée en 2004 dans le cadre d'un chantier d'insertion.

Nous avons demandé l'installation du chauffage dans la véranda de la Maison Pour Tous (espace des jeunes). Le service bâtiment propose d'effectuer auparavant des travaux d'isolation qui nécessitent le vote par le conseil de 9 850 euros Accepté à l'unanimité par le conseil.

Egalement la passerelle de Coquelone peut être rénovée avant fin 2003 si le conseil accepte de financer les 41 860 € nécessaires. La rénovation comprend sa consolidation et la peinture. Accepté à l'unanimité par le conseil.

Rapport de la commission entretien – aires de jeux - espaces Verts - Monsieur GOUTEFANGEA

Monsieur Goutefangea exprime sa déception quant aux résultats obtenus par cette commission même s'il y en a eu quelques uns.

Les jardins du presbytère vont être terminés avec les plantations. C'est la seule réalisation.

*la signalisation des sentiers de Sainte Pezenne en parallèle et en concordance avec le chemin du III^e millénaire est en cours.

*la fontaine des Amourettes : elle dépend maintenant du service bâtiment et ce dossier sera désormais suivi par cette commission. Il faudrait demander en même temps la rénovation du chemin d'accès et son prolongement jusqu'à la Sèvre.

*Aménagement du terrain derrière le Grand Feu : il faudra revoir cet aménagement dès que le lotissement à proximité sera terminé pour intégrer les futurs habitants à la réflexion.

* Réaménagement du Square Elsa Triolet : connaître d'abord les attentes des habitants.

*Coulée verte : repoussée à 2007.

Monsieur Goutefangea se soucie de l'entretien de tous ces chemins et des espaces verts en général.

Monsieur Samoyau précise que les chemins seront pris en charge dès 2004, comme le chemin du III^e millénaire, par le service espaces verts (intervention d'une entreprise privée).

Monsieur Gautier propose que les jardins du Presbytère soient équipés de bancs. Il faudra définir les emplacements exacts avant de formuler la demande.

Valérie Uzanu : le projet d'aire de jeux derrière le Grand Feu pourrait être pris en charge par le budget général de la Ville car Sainte Pezenne est déficitaire en la matière.

Monsieur Giraud propose de réfléchir à la création d'un espace jeux en bas de Jacques Prévert entre la fontaine des Morts et celle des Amourettes. Ce projet pourrait faire partie des propositions 2004.

Madame Lebret précise qu'il y a de plus en plus de mamans et donc nécessité d'aires de jeux.

Rapport de la commission déchetterie – nuisances olfactives – Monsieur VINCK

Il y avait cinq personnes au démarrage, deux aujourd'hui.

Monsieur Vinck regrette que le conseil de quartier ne se soit pas prononcé cet été sur la question des odeurs.

Le problème de la déchetterie de Sainte Pezenne dépasse le simple territoire du quartier. La rencontre avec Madame Gravat a appris un certain nombre de choses mais beaucoup reste à faire.

Sur la question globale des déchets, un questionnaire est en cours, distribué par la CAN et tous les conseillers de quartier en sont destinataires. Cette enquête est menée sur l'ensemble des 30 communes de la CAN

Franck Giraud pense qu'il est très important d'incinérer un maximum de déchets et notamment les déchets ultimes et qu'il est très malsain de les enterrer. Il propose sa candidature à cette commission.

Certains conseillers pensent que le conseil doit se prononcer sur cette question, d'autres pensent qu'il ne possède pas suffisamment d'éléments.

M. VINCK propose de demander l'aide de techniciens extérieurs compétents en la matière.

Valérie Uzanu pense effectivement que le conseil de quartier ne peut pas se prononcer à la légère sur un tel sujet.

Quant à la commission, elle n'a plus de sujet à traiter pour l'instant et doit être mise en sommeil.

Ses membres pourraient s'investir dans la commission urbanisme s'ils le souhaitent.

Intervention du public :

M. et Mme PRUNIER signale à nouveau la vitesse des véhicules de la CAN pour aller à la déchetterie. Par ailleurs la circulation aux heures de pointe devient insupportable, il faut trouver une solution et ils demandent au Conseil de quartier d'intervenir.

Election d'un(e) co-Président(e) et de membres du bureau :

Faute de candidats cette question ne peut pas être traitée.

Valérie Uzanu exprime sa déception et alerte sur le fait que la charge de travail sera reportée sur les membres actuels du bureau et qu'il est dommageable pour le conseil qu'elle n'ait pas à ses côtés un habitant pour créer cet équilibre élu/habitant voulu à la création des conseils. Elle comprend qu'il puisse y avoir des déceptions mais il y a tout de même des dossiers qui avancent et encore ce soir. Pour les services, il y a de plus en plus le réflexe «conseil de quartier» pour chaque dossier.

Monsieur Goutefangea précise, pour qu'il n'y ait pas de confusion entre le CAP pexinois et le conseil de quartier, que le comité de quartier ne proposera pas de candidat à la co-Présidence.

Places disponibles au conseil de quartier :

L'intégration de futurs volontaires pour entrer dans le conseil de quartier pourra se faire après la modification de la Charte le 4 octobre et l'approbation en Conseil Municipal.

Point sur les dépenses 2004 :

Jardins de la Cure : 16 200 €
Isolation et chauffage MCPT : 9 850 €
Rénovation de la passerelle de Coquelonne : 41 860 €

Propositions 2004 au budget général

- *rénovation de l'église (pour mémoire)
- *fontaine des Amourettes
- *aire de jeux derrière le Grand Feu
- *étude de circulation sur le quartier en amont de la réflexion sur la déviation Nord (programmation pluriannuelle notamment pour la route de Coulonges)
- *aire de jeux en bas de Jacques Prévert.

Valérie Uzanu : si toutes ces propositions ne sont pas retenues, nous ferons des choix sur notre propre enveloppe.

Assemblée plénière :

Valérie Uzanu rappelle le programme et la nécessité de s'inscrire. Elle signale également aux habitants qu'ils peuvent participer à cette journée.

PROCHAINE REUNION

Conseil de quartier : 5 novembre 2003 à 20h30
Salle des Fêtes de Sainte - Pezenne